

2008/5  
mai 2008

## SOMMAIRE

### *Informations administratives*

- ❖ Demande d'admission à la retraite pour l'année 2009

### *Informations pédagogiques*

- ❖ Communiqué de la conseillère pédagogique coordinatrice *École et cinéma*
- ❖ Communiqué de la conseillère pédagogique pour la maîtrise de la langue
- ❖ Communiqué du chargé de mission sécurité

### *Divers*

- ❖ Concours météo national

## Demande d'admission à la retraite pour l'année 2009

Les demandes et les dossiers de pension doivent être déposés aux dates suivantes :

<i>Date de retraite</i>	<i>Date de dépôt des dossiers et des demandes au Rectorat – DIRH 5</i>
- retraite à la rentrée scolaire 2009	- entre le 1 <sup>er</sup> mai et le 30 juin 2008
- retraite au cours de l'année 2009 (en dehors de la rentrée) : cas des retraites pour invalidité ou parents de trois enfants	- 10 mois avant la date d'effet

Ces documents doivent être demandés :

- soit à l'aide du site de l'Académie de Dijon à l'adresse suivante : [retraites.ac-dijon.fr](http://retraites.ac-dijon.fr) :
  - en éditant l'imprimé au format MS Word
  - ou en complétant et en transférant le formulaire figurant sur ce site
- soit par écrit :
  - en utilisant l'imprimé ci-joint,
  - ou sur papier libre (dans ce cas, préciser le grade)

**Aucune demande d'imprimés ne doit être faite par téléphone.  
Aucune demande de retraite conditionnelle ne peut être acceptée.**



### Communiqué de la conseillère pédagogique coordinatrice *École et cinéma*

*Vous souhaitez l'an prochain participer à l'opération École et cinéma... L'inscription au dispositif permet aux classes une belle initiation au monde du cinéma en proposant une projection par trimestre au tarif de 2,30 € par film (prévoir vos transports en supplément).*

Chaque film sera accompagné gratuitement de son *cahier de notes* (document enseignant) et chaque élève recevra également, en préparation à chaque projection, son document enfant (photogrammes, éléments d'analyse filmique). Pour comprendre les enjeux d'un tel travail vous pouvez consulter sur ce site [les nombreuses fiches](#) qui témoignent des pistes de travail possibles en classe.

Des cahiers de cinéma sont consultables au *Point Arts* (école Colette à Auxerre) pour saisir la richesse dans différents domaines – analyse et production d'image, maîtrise des langages, TICE.

Si vous avez des besoins de formation dans ce domaine, n'oubliez pas de le signaler sur votre fiche d'inscription.

Pour plus de précisions contactez [Patricia Lamouche](#), coordinatrice du dispositif dans le département : 03 86 72 20 08 ou 03 86 42 98 44.

Vous pouvez prendre connaissance des sélections *petits* et *grands* 2008-2009 sur le site de l'inspection académique, page [http://ia89.ac-dijon.fr/?ecole\\_et\\_cinema](http://ia89.ac-dijon.fr/?ecole_et_cinema). La sélection petits s'adresse aux cycles 1 et 2, la sélection grands, aux cycles 2 et 3.

**Remplir la fiche de préinscription le plus vite possible** en précisant votre sélection (petits ou grands), votre choix de salle de projection, vos coordonnées. Bien vérifier qu'il n'y ait pas d'erreur... Renvoyer la fiche de votre classe par courriel ([pointart89@ac-dijon.fr](mailto:pointart89@ac-dijon.fr)) ou par courrier (Patricia Lamouche, Inspection Académique, 12 bis bd Gallieni, BP 66, 89011 Auxerre Cedex)

La fiche de préinscription est disponible en différents formats :

- [format OpenOffice.org 2](#) (18 Ko) pour retour par courrier électronique
- [format MS Word](#) (38 Ko) pour retour par courrier électronique
- [format RTF](#) (10 Ko) pour retour par courrier électronique en cas de difficulté d'utilisation des autres formats
- [format PDF](#) (89 Ko) pour impression et retour par courrier postal

Date limite des inscriptions : **samedi 14 juin 2008**

**Attention ! Cette date est impérative pour commander en conséquence les documents, merci de la respecter.**

## **Communiqué de la conseillère pédagogique pour la maîtrise de la langue**

En partenariat avec *l'Yonne Républicaine*, les classes du département qui le souhaitent, peuvent s'exprimer dans un espace qui leur est réservé : *La Page des écoliers*. Cette expérience journalistique permet aux élèves de s'adresser à un lectorat plus large que celui auquel il est habitué.

La contribution des classes inscrites peut s'envisager de différentes manières : prise en charge de la rédaction d'une page, envoi d'article(s), envoi de photo(s)...

Les collègues souhaitant s'inscrire pour la prochaine année scolaire peuvent le faire dès à présent en s'adressant à : Murielle KAROTSCH au 03 86 72 20 54 ou au 06 72 81 20 89 ou par courriel, [mdl89@ac-dijon.fr](mailto:mdl89@ac-dijon.fr).



## **Communiqué du chargé de mission sécurité**

Le site *Éduscol* propose [une brochure intitulée \*l'Hygiène et la Santé dans les écoles primaires\*](#). Cette brochure vient remplacer le dossier bleu datant de 1992 et devenu obsolète.

Vous y trouverez bon nombre d'informations concernant l'hygiène individuelle, l'entretien des locaux l'offre alimentaire, les maladies et des conseils pratiques...

Vous pouvez accéder à la page de téléchargement en utilisant le lien ci-dessous : <http://eduscol.education.fr/D0059/hygiene.htm>.



## **Concours météo national**

Le prix « Perrin de Brichambaut » est destiné à promouvoir des projets en météorologie ou en climatologies réalisés par les établissements scolaires (écoles primaires, collèges, lycées).

La date limite de dépôt de candidature est fixée au **30 juin 2008**.

Pour tous renseignements complémentaires, il convient de s'adresser à Morgane Daudier (tél. 01 45 56 73 64, mél. [morgane.daudier@meteo.fr](mailto:morgane.daudier@meteo.fr), site internet [www.smf.asso.fr/prixperrin.html](http://www.smf.asso.fr/prixperrin.html)).



***L'Inspecteur d'Académie  
Directeur des Services Départementaux  
de l'Éducation Nationale de l'Yonne***

***Jean-Michel HIBON***